



Demande ptz une seconde fois

Par Olisuli

Bonjour,

Je suis pacse avec 2 enfants. je suis propriétaire de la résidence principale. Nous avons eu droit au ptz et au prêt primi accédent.

Nous voudrions revendre pour plus grand.

Avons nous droit au ptz une seconde fois sachant

Que je suis nu propriétaire.

En attendant votre réponse.

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le PTZ en cours est-il remboursé ? Sinon il faut vérifier les conditions qui vous autorisent à revendre le logement actuel.

Ensuite pour obtenir un nouveau PTZ (ou transférer celui en cours sur le nouveau logement) lisez ce lien qui donne les conditions à remplir :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10871]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10871
[/url]

Vous êtes nu-propriétaire de quoi ? de cette résidence actuelle ? Qui est usufruitier ? pour vendre, il faut en tenir compte aussi.